

De même que l'économie et les ressources, les politiques de l'environnement ont des répercussions directes et immédiates pour les populations des deux pays. Pour cette raison peut-être, le Canada et les États-Unis jouent depuis plus de 65 ans un rôle d'innovateurs en s'attaquant à des problèmes bilatéraux d'environnement. Depuis l'époque du Traité des eaux limitrophes de 1909, et pour ne citer que l'exemple récent de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, nos deux nations se sont fixé des responsabilités, des obligations et des lignes de conduite qui sont sans précédent sur le plan international. Au fur et à mesure que la capacité technologique s'accroît et que les besoins en ressources augmentent, de nouvelles mesures visant à protéger notre milieu physique et économique deviennent nécessaires. Il y a de nombreux exemples à cet égard: projets de modifications météorologiques exécutés dans un pays et pouvant avoir des conséquences dans l'autre pays; problèmes de la pollution atmosphérique trans-frontière; circulation des pétroliers le long de nos côtes; pipelines au travers de la toundra; inondation envisagée de la vallée de la Skagit; projet de dérivation de Garrison. Ces défis doivent trouver une réponse de la part du Gouvernement. Il est à prévoir que dans la réalisation de certains objectifs communs, comme le nettoyage des Grands lacs, nous nous heurterons à des difficultés.

En conclusion, nous nous trouvons maintenant dans une nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis, phase qui voit les deux pays s'adapter à de nouvelles conditions à l'étranger et à des politiques nationales mieux affirmées à l'intérieur de leurs frontières.

Par la voie des gouvernements qui se sont succédé, la population canadienne a manifesté de façon non équivoque sa désapprobation à l'endroit des politiques racistes et colonialistes qui règnent en Afrique australe et l'actuel Gouvernement du Canada partage entièrement cette opinion. Ainsi, nous avons déjà affecté des fonds à plusieurs programmes des Nations Unies et d'organismes bénévoles canadiens et internationaux destinés à venir en aide aux victimes de ces politiques. L'aide canadienne a d'abord servi à secourir les réfugiés d'Afrique australe et à fournir des bourses d'études. L'aide totale durant la présente année financière se chiffre à environ \$302,000.

Au cours de la Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Ottawa en août 1973, les participants ont convenu de la nécessité de fournir une aide humanitaire aux autochtones d'Afrique australe qui cherchent à atteindre leur dignité d'homme et à parvenir à l'autodétermination.

Conformément à l'esprit du communiqué final de la Réunion, le Gou-
